

PONTCHARRA, le 20 décembre 2018



A l'attention des associations  
utilisatrices de l'espace jeunes

Réf. : 0118 068 - CB/MV  
Affaire suivie par : Marie VIGNARD  
Directrice générale des services  
Mail : [marie.vignard@pontcharra.fr](mailto:marie.vignard@pontcharra.fr)

**Objet : Gestion de l'espace Jeunes confiée à la Fédération Léo LAGRANGE**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je souhaitais vous informer que le contrat de délégation de service public liant l'association Gaïa à la commune de Pontcharra va arriver prochainement à échéance. Conformément aux termes de ce contrat, la commune a lancé une consultation à l'issue de laquelle le marché a été attribué à la fédération d'éducation populaire, Léo Lagrange, qui démarrera ses activités le 1<sup>er</sup> février 2019.

La commune de Pontcharra, propriétaire des locaux de l'espace jeunes, a mis tout en œuvre pour garantir la pérennité de la structure qui continuera d'assurer des missions à destination du public jeunes. Parallèlement, le partenariat avec les associations charrapontaines sera maintenu. Ainsi, les locaux que vous utilisez actuellement continueront d'être mis à votre disposition conformément à la convention signée en début d'année scolaire 2018/2019.

Les services communaux restent à votre disposition pour tout complément d'information ; je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

**Christophe BORG**

